



**HST-207 Histoire de la Chine ancienne
(3 crédits)
Préalable : aucun
Hiver 2024**

Enseignant : Carl Déry

Courriel : Carl.Dery@USherbrooke.ca

Disponibilités : sur rendez-vous, le vendredi, avant ou après le cours

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Apprendre l'évolution et l'élaboration de la civilisation chinoise traditionnelle.

CONTENU

Périodes historiques, évolution des institutions économiques, sociales et politiques, en faisant appel, là où c'est nécessaire, à la pensée chinoise.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Comme il s'agit d'un cours d'introduction, chaque rencontre sera consacrée à une thématique spécifique ou à une période particulièrement importante.

En plus d'aborder les événements marquants pour chacune des périodes concernées, nous aborderons un très vaste éventail de sujets, incluant l'archéologie, la mythologie et l'évolution de l'écriture. L'unification impériale nous permettra de souligner la rivalité philosophique des « 100 écoles » de pensée, notamment le Confucianisme et le Légisme, et nous verrons quelques traits liés aux religions, dont le Taoïsme et le Bouddhisme. Nous verrons des périodes de fragmentation politique, comme à l'époque des « Trois Royaumes », ainsi que des périodes d'unification et de prospérité permettant le rayonnement de la civilisation chinoise, incluant les arts, dont la poésie, la calligraphie et la peinture. Finalement, une place importante sera accordée aux relations entre la Chine et l'étranger, autant en ce qui concerne les frontières continentales que les frontières maritimes. Nous aborderons autant les relations avec l'Asie intérieure que les grandes expéditions maritimes et la rencontre mouvementée avec les missionnaires, les marchands et les diplomates occidentaux à partir du XVI^e siècle.

CALENDRIER DU COURS

12 janvier	Introduction : Présentation du cours <i>La Chine ancienne comme un miroir pour la Chine d'aujourd'hui</i>
19 janvier	<i>De la fondation du monde aux Royaumes combattants 战国</i>
26 janvier	<i>Aux origines de la pensée chinoise</i>
2 février	<i>Consolidation impériale sous les dynasties Qin 秦 et Han 汉</i>
9 février	<i>De la désintégration à l'unité : Le rayonnement de la civilisation chinoise sous les Tang 唐</i>
16 février	<i>La religion dans la Chine ancienne</i>
23 février	Examen Intra
1^{er} mars	<i>Le système des examens et la bureaucratie sous les Song 宋</i>
8 mars	Semaine de relâche
15 mars	<i>La conquête mongole et la dynastie Yuan 元</i>
Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
22 mars	<i>De l'ouverture sur le monde à la fermeture des frontières sous les Ming 明</i>
29 mars	Congé universitaire
5 avril	<i>Les Occidentaux en Chine, de Marco Polo à Matteo Ricci</i>
12 avril	<i>Les Mandchous et la dynastie Qing 清 aux 17^e – 18^e siècles</i>
19 avril	<i>Le déclin de la dynastie Qing au 19^e siècle</i>
26 avril	Examen final

MÉTHODOLOGIE

Les cours se dérouleront essentiellement à partir d'exposés magistraux, dans lesquels la participation des étudiants demeure fortement encouragée. Les exposés seront organisés de manière hybride, à la fois en suivant une trame chronologique, mais aussi, en soulignant, pour certaines périodes, des thématiques particulières.

Les étudiants auront à réaliser un travail de recherche individuel ainsi qu'un projet d'observation, en consultant notamment des textes mis à leur disposition.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Il n'y a pas de document obligatoire à se procurer, mais des textes à lire seront mis à la disposition des étudiants, chaque semaine sur Moodle.

ÉVALUATION

Examen Intra	20 %
Examen Final	30 %
Travail de session	30 %
Travail d'observation	10 %
Mini-test	10 %

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉVALUATION :

Le premier examen (23 février) se déroulera en classe et portera sur l'ensemble de la matière vue depuis le premier cours. L'examen final (26 avril), en classe aussi, portera sur l'ensemble de la matière vue *après* le premier examen.

En plus des examens en classe, les étudiants auront une recherche personnelle à effectuer sur un sujet qu'ils auront préalablement choisi, en plus d'avoir à compléter une série de mini-tests visant à favoriser les apprentissages. Finalement, un bref projet d'observation épistémologique viendra compléter l'évaluation.

******Des directives formelles concernant le travail de recherche, les mini-tests et le projet d'observation, seront remises lors de la première rencontre.******

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Integrite-intellectuelle-Etudiants-Universite-de-Sherbrooke) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/Antiplagiat-Service-de-soutien-a-la-formation-Universite-de-Sherbrooke).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Bai, Shouyi, dir. (1988). *Précis d'histoire de Chine*. Éditions en langues étrangères, Beijing.
- Bernard-Grouteau, Anne (2011). *La Chine : Histoire d'une civilisation millénaire*. Paris, Ellipses.
- Brook, Timothy (2010). *The Troubled Empire: China in the Yuan and Ming dynasties*. Harvard University Press.
- Chaussende, Damien (2022). *Histoire de la Chine ancienne et impériale*. Que sais-je ?
- Chen, John T.S. (1980). *Les réformes de l'écriture chinoise*. Paris, Institut des Hautes Études chinoises.
- Cheng, Anne (1997). *Histoire de la pensée chinoise*. Paris, Du Seuil.
- Delahaye, Hubert *et al* (1982). *La Grande Muraille*. Paris, Armand Colin.
- Dermigny, Louis (1964). *La Chine et l'Occident : Le commerce à Canton au XVIIIe siècle, 1719-1833*. 3 Tomes. Paris, S.E.V.P.E.N.
- Déry, Carl (2007). *Diplomatie, rhétorique et canonnières : Relations entre la Chine et l'Angleterre, de l'ambassade Macartney à la guerre de l'Opium, 1793-1842*. Québec, P.U.L.
- Di Cosmo, Nicola (2002). *Ancient China and its Enemies: The Rise of Nomadic Power in East Asian*

- History*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Dreyer, Edward L. (2007). *Zheng He: China and the Oceans in the Early Ming Dynasty, 1405-1433*. New York, Pearson-Longman.
- Fairbank, J.K. & Merle Goldman (2005). *China: A New History*. Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University.
- Fairbank, J. K. (1997). *La grande révolution chinoise, 1800-1989*. France, Flammarion.
- Fairbank, J.K., ed. (1968). *The Chinese World Order: Traditional China's Foreign Relations*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1968.
- Fairbank, J.K., ed. (1957). *China Thoughts and Institutions*. Chicago, Chicago University Press.
- Fong, Yeou-Lan (1985). *Précis d'histoire de la philosophie chinoise*. St-Amand, Le Mail, 1948 pour l'édition originale.
- Ge Zhaoguang (2018). *What is China? Territory, Ethnicity, Culture and History*. Harvard U. Press.
- Gentelle, Pierre, sous la direction de (2004). *Chine, peuples et civilisation*. Paris, La découverte.
- Gernet, Jacques (2005). *La Chine ancienne : Des origines à l'Empire*. Paris, PUF.
- Gernet, Jacques (1999). *Le monde chinois*. Paris, Armand Colin.
- Gernet, Jacques (1994). *L'intelligence de la Chine : Le social et le mental*. Paris, Gallimard.
- Hsü, Immanuel C.Y. (2000). *The Rise of the Modern China*. 6^e éd., Oxford University Press.
- Jan, Michel (2003). *La Grande Muraille de Chine*. Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Kamenarovic, Ivan P. (1999). *La Chine classique*. Paris, Les belles lettres.
- Lattimore, Owen (1988). *Inner Asian Frontiers of China*. Hong-Kong, Oxford University Press, [1940].
- Lee, James Z. (2006). *La population chinoise : Mythes et réalités*. Presses de l'Université de Montréal.
- Lewis, Mark Edward (2009). *The Early Chinese Empires, Qin and Han*. Harvard University Press.
- Maspero, Henri (1971). *Le Taoïsme et les religions chinoises*. Paris, Gallimard.
- Perdue, Peter C. (2005). *China Marches West: The Qing Conquest of Central Eurasia*. Cambridge (Mass.) and London (Eng.), The Belknap Press of Harvard University Press.
- Rossabi, M. (1975). *China and Inner Asia, From 1368 to the Present Day*. London, Thames and Hudson.
- Spence, J. D. (1990), *The Search for Modern China*. New-York/London, W.-W. Norton & Company.
- Spence, Jonathan D. (1996), *God's Chinese Son: The Taiping Heavenly Kingdom of Hong Xiuquan*. New-York / London, W.-W. Norton & Company.
- Spence, Jonathan D. (2000). *La Chine imaginaire : Les Chinois vus par les Occidentaux de Marco Polo à nos jours*. Québec, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Stockwell, Foster (2003). *Westerners in China: A History of Exploration and Trade, Ancient times through the Present*. Londres, Mc Farland Company.
- Waldron, Arthur (1990). *The Great Wall of China : From History to Myth*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Waley-Cohen, Joanna (2002). *Les sextants de Pékin*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
